



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE DU LUNDI 1^{er} JUILLET 2024

N°2024-32

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi 1^{er} juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 25 juin 2024

Date d’Affichage : 25 juin 2024

PRESENTS : Mesdames, Valérie BRISSAUD, Nathalie FILLATRE, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

ABSENTS EXCUSÉS : Loïc CHATILLON donne son pouvoir à Alexandre FRESNEAU,
Christelle BEGEAULT donne son pouvoir à Florence GUILLEMOTO,
Christelle FROMENTEAU donne son pouvoir à Valérie BRISSAUD,
Tony GRENET donne son pouvoir à Yoane MARTINIERE,

SECRÉTAIRE : Nathalie FILLATRE

Nombre de membres afférents au CM : 15
Qui ont pris part à la délibération : 11 + 4 pouvoirs

Objet de la délibération : Signature d'un contrat pour une ligne de Trésorerie

Dans l'attente des subventions et dotations de l'État pour le financement des opérations d'investissement, Monsieur le Maire explique avoir sollicité le Crédit Agricole pour le renouvellement de la ligne de trésorerie sur l'année 2024-2025, pour un montant de 150 000 €.

Il rappelle que le précédent contrat signé avec le Crédit Agricole expirera le 7 juillet 2024 et que la ligne de trésorerie n'a pas été utilisée sur l'année 2023-2024.

L'offre proposée :

- *Montant* : 150.000,00 €
- *Durée* : 12 mois
- *Taux* : EURIBOR 3 Mois moyenné avec un taux plancher 0,00 % + marge de 1,02 % (- 0,03% par rapport à 2023).
- *Commission d'engagement* : 225€, 0,15 % du montant total de la ligne avec un minimum de perception de 132€. (Prélevé par débit d'office sans mandatement préalable à la prise d'effet du contrat).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l'unanimité :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat avec le Crédit Agricole pour l'année 2024-2025.

Au Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 1^{er} juillet 2024

Le Maire, Géry WIBAUX



Cwibaux

AR Prefecture

086-218601862-20240701-2024_32-DE
Reçu le 02/07/2024
Publié le 02/07/2024